

Lampertsbierger Syndicat a.s.b.l.

fondé en 1973

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Ville de Luxembourg



Lampertsbierger Syndicat

Limpertsberg, le 19 décembre 2024

Hôtel de Ville L-2090

Concerne : réunion du 20 janvier 2025 et proposition d'un ordre du jour du Lampertsbierger Syndicat

Madame le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins,

Le *Lampertsbierger Syndicat* remercie Madame le bourgmestre et Mesdames et Messieurs les Echevins, de lui accorder une entrevue « *spécifique espaces verts en général et différents sujets relatifs à l'urbanisme et LUGA* ». Suite à votre aimable proposition nous joignons un ordre du jour avec en préambule quelques références.

En matière d'urbanisme et d'espaces verts, le *Lampertsbierger Syndicat* tient à exprimer, entre autres, les interrogations, revendications et attentes légitimes des citoyens et résidents, auxquelles une révision du PAG en 2025 et d'éventuelles modifications pourraient répondre.

Pour rappel, le 18 juillet 2016 le *Lampertsbierger Syndicat* a déposé une lettre de réclamation à l'occasion de la procédure d'adoption d'un nouveau PAG. Estimant que certaines réclamations sont toujours d'actualité, nous prenons la liberté de nous référer pour certaines d'entre elles à ce document très détaillé.

En date du 13 octobre 2016, le Collège Echevinal a convoqué les réclamants, des habitants et le Syndicat, dans une réunion mixte, afin d'entendre leurs objections. Après délibération du 28 avril 2017, le Collège Echevinal a donné une réponse satisfaisante à certaines objections et réclamations. Il est légitime d'interroger si ces acquis ne seront pas remis en question et si d'un autre côté les revendications, pour certaines toujours actuelles, ont une chance d'être entendues en 2025.

En général, nous prenons la liberté de revenir sur des éléments qui sont à considérer soit comme des réclamations dans le cadre de la révision du PAG, soit comme des demandes par rapport à de futures modifications souhaitables du PAG en 2025, ou enfin comme des revendications de longue date du Syndicat et des citoyens-habitants. Nos interrogations portent également sur ce qui concerne les futurs PAP nouveaux quartiers et les BEP.

Dans l'espoir d'un échange fructueux dans l'intérêt des citoyens et résidents du quartier *Lampertsberg*, nous vous prions d'agréer, Madame le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, l'expression de notre haute considération.

Pour *Lampertsbierger Syndicat*

Le comité

Annexes : I. proposition d'un ordre du jour

II. copie lettre de réclamation PAG du Syndicat du 18 juillet 2016

III. copie décisions après délibération du conseil communal le 28 avril 2017

IV. lettre : densité de logements et réflexions urbanistiques

V. demande de soutien financier pour les projets LUGA Limpertsberg quartier satellite



Proposition d'un Ordre du jour pour la réunion du 20 janvier 2025

I. La dégradation de la qualité de vie pour différentes raisons

- Une trop forte croissance du trafic avec ses effets négatifs
 - Un réseau routier inadapté mais invitant à la traversée du quartier
 - Beaucoup trop d'élèves dans les écoles (fondamentales et secondaires) non liées au quartier
 - Une mobilité motorisée des élèves dans le quartier ; une pléthore de bus « scolaires »
 - Une densité trop élevée d'habitants au vu des limites naturelles du quartier
 - La forte attractivité d'équipements dont le rayonnement et l'utilisation dépassent de loin le quartier (Tramsschapp, Hall Victor Hugo, sans compter les événements ayant lieu au Glacis)
- a) Quelles mesures sont proposées pour remédier aux effets négatifs des points exposés ?
- b) Quel est l'avancement d'un véritable concept de mobilité douce pour le Limpertsberg ? Quelles solutions sont proposées par un *Mobilitéitsplang* ?
- c) Est-ce qu'il est prévu d'optimiser et d'élargir le réseau cyclable du Limpertsberg et de le relier à un réseau de pistes inter-quartiers et interurbaines ?

II. La disparition de espaces verts

Le constat est accablant et en contradiction flagrante avec les objectifs de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain si l'on considère le nombre d'espaces naturels et verts relevés dans l'étude Zilm de 2004 et disparus depuis lors (**marqués en rouge**)

- Parc Tony Neuman
- Parc rue Wilmar
- **Ceinture verte vers Mühlenbach et Rollingergrund (constructions rampantes)**
- Espace vert rue des Cerisiers
- Espace naturel et vert (dans ceinture verte) derrière l'ambassade turque
- Aire de verdure rue Batty Weber
- Espaces verts Campus Universitaire
- **Jardins des Sœurs Dominicaines (2016 construits)**
- **Espaces verts à construire rue Sax (2016 construits)**
- **Espace vert et naturel rue de l'Avenir (2016 construit)**
- **Jardins (ouvriers) rue de l'Avenir (2016...2/3 construits)**
- Jardins et cours intérieurs menacés : p.ex constructions av. de la Faiencerie
- Cité jardinière rue Siggy vu Lëtzebuerg
- Allées arborées remarquables :
 - devant le Centre Universitaire
 - rue J-B Fresez
 - square André vers rue Seimetz
 - rue Siggy vu Lëtzebuerg chemin-promenade, et auto-pédestre

Nous saluons le classement de la cité jardinière rue Siggy vu Lëtzebuerg ainsi que le classement de la cité jardinière rue de l'Avenir comme zones de jardin dans le PAG (décision du conseil communal de la Ville de Luxembourg du 28 avril 2017)



- a) Quelles sont les mesures envisagées pour conserver, respectivement protéger les espaces verts encore existants sur des terrains appartenant aux instances publiques (Etat ou Commune) ?
Voir point VII PAG NQ et BEP
- b) Quelles mesures sont envisagées pour empêcher la destruction de jardins et cours intérieurs par des constructions au gabarit disproportionné ?

Nous exposerons plus loin nos réflexions pour un maillage vert multi-fonctionnel (point VI)

III. La menace sur le patrimoine architectural et urbanistique

Depuis une vingtaine d'années une activité soutenue de construction dans le quartier a fait disparaître des éléments architecturaux et urbanistiques de valeur (p.ex. espaces verts manquants à intégrer dans un maillage vert)

- Que prévoit le PAG en 2025 pour protéger le patrimoine architectural et sauvegarder le patrimoine naturel et vert ?
- Quelles sont les mesures prévues pour assurer une cohérence entre l'existant et les futures constructions ?

Nous soutenons les efforts d'autres associations engagées pour la protection du patrimoine architectural.

IV. L'absence d'un centre convivial du quartier.

Le quartier ne dispose pas d'un point central où les habitants peuvent se retrouver pour diverses raisons.

- N'est-ce pas le moment de créer un véritable centre de quartier et de repenser la configuration de l'ensemble constitué par la place Laurent, le Hall Victor Hugo ainsi que le parking, de manière à disposer d'un espace suffisamment étendu pour pouvoir y aménager un centre de quartier, vivement revendiqué, avec la participation de citoyens et de résidents?

Cette revendication (de longue date) nous semble légitime au regard de l'installation d'un certain nombre de jeunes familles avec enfants et le besoin, d'ailleurs exprimé par de jeunes parents, de disposer d'un point de rencontre central et convivial.

V. Absence d'un point de rencontre et d'un terrain multi-sport surtout pour adolescents

- Nous proposons de prévoir et aménager une aire de jeux derrière l'ancienne Ecole Américaine sur une partie des terrains visés par le PAP NQ SD LI-10 (PAP Roudebiérg), ainsi qu'un terrain multi-sports dans la trame verte ou maillage multi-fonctionnel à créer dans la partie nord du quartier.

- Des parents regrettent l'absence d'une structure où les jeunes du quartier peuvent se rencontrer ?

VI. Espaces verts – Trame verte – maillage multi-fonctionnel

C'est un questionnement légitime des citoyens et résidents du Limpertsberg concernant la mise en œuvre et la réalisation d'une trame verte au regard des enjeux climatiques et écologiques, ainsi que de leur qualité de vie.



Constats :

- La disparition d'un certain nombre d'espaces verts de notre patrimoine vert, qui ont dû céder à la construction
- Les espaces verts résiduels manquent de qualité et ne constituent pas de véritables espaces de loisirs

Revendications :

- la mise en œuvre d'un **plan vert** (longtemps promis) ainsi que d'un **maillage vert multi-fonctionnel** composé d'espaces verts de qualité, de rencontre et de détente pour adolescents et adultes, d'espaces naturels récréatifs pour les enfants, de chemins qui permettent aux piétons et aux cyclistes de se déplacer agréablement dans le quartier, et aux plantes et aux animaux de vivre en ville.
- la conservation des arbres adultes remplissant leur rôle de régulateur climatique
- le descellement et verdissement d'espaces à définir
- revitaliser et interconnecter les espaces existants avec ceux à créer
- la participation / consultation du LS et des résidents

Proposition d'une liste non-exhaustive d'espaces et de lieux à relier et à valoriser :

cimetière - Parc Neuman - campus UNI avec ses arbres et espaces verts à conserver -Roudebierg avec un potentiel d'espaces verts naturels, un point de vue paysager à mettre en valeur et des anciens murs en pierre sèche à protéger - Campus Universitaire - cité jardinière rue Siggy vu L. - chemin de promenade rue de l'Avenir à mettre en valeur - les jardins rue de l'Avenir à aménager en espace vert de repos et de rencontre – rue de l'Avenir mettre en valeur le point de vue panoramique en aménageant l'espace en face de l'aire de jeux – boulevard Pershing-boulevard Feltgen - Parc Willmar - l'espace vert rue des Cerisiers et la Tête de pont ...

Certains sites présentent un intérêt architectural, historique, culturel, urbain, paysager ou patrimonial dont la valorisation représente un enjeu pour le quartier !

Un maillage de lieux de qualité paysagère, verte et/ou récréative serait un gain appréciable en matière de qualité de vie des résidents

Nous vous soumettons également une proposition de résidents : relier le Parc Neuman aux espaces verts à optimiser du Campus Universitaire, et créer ainsi un grand ensemble vert, une plus-value pour le quartier.

- Une participation citoyenne, souhaitable, avec des propositions pour la trame verte ou un maillage multi-fonctionnel, pourra-t-elle être envisagée ?
- Ceux qui vivent dans un quartier n'ont-ils pas la meilleure compréhension de leurs besoins ?

VII. PAG 2016 décision 2018 et modifications en 2025

PAP NQ SD LI-10 (PAP Roudebierg) et PAP NQ SD LI-11 (PAP rue de l'Avenir)

BEP (Zones de bâtiments et équipements publics)

En renvoyant à la lettre de réclamation du 18 juillet 2016 pages 5 et 10/11 (**annexe II**) nous maintenons notre questionnement relatif aux deux réclamations exposées ci-dessous :

... la zone HAB2 **PAP NQ SD LI- 10 (PAP Roudebierg)** inscrite au projet du nouveau PAG pose problème. En effet, s'il est vrai que par rapport au PAG encore actuellement en vigueur (voir un certain nombre d'espaces verts supplémentaires apparaissent, il n'en demeure pas moins que les espaces de verdure prévus derrière l'ambassade de Turquie et le PAP en question sont insuffisants en largeur et devraient être prolongés jusqu'à hauteur des terrains de tennis classés en zone BEP ainsi qu'aux murs en pierres sèches bordant le terrain de sport de l'ancienne Ecole américaine. Ceci permettrait de prolonger par la suite cette importante coulée verte à travers le secteur occupé par le lycée Michel Lucius, l'université ainsi que l'Ecole française, respectivement l'ancienne Ecole américaine, une fois l'étude devant permettre la détermination de la trame verte terminée.

Enfin, **les nouvelles dispositions régissant toutes les surfaces bleues (BEP « zones de bâtiment et équipements publics ») posent problème.** En effet, il semble bien que la commune entend s'y donner carte blanche, alors que l'ancien PAG différenciait en cette matière de façon très pluraliste. Ainsi, les zones BEP du nouveau PAG, qui couvrent une partie non négligeable du Limpertsberg, ne doivent pas s'intégrer de manière harmonieuse dans le tissu préexistant aux alentours. Il n'y a plus aucune norme réglementaire quant aux volumes, aux densités et quant aux reculs sur les limites. De cette façon, il n'y a plus aucun garde-fou contre l'implantation d'édifices démesurés ou complètement inadaptés.

Dans sa lettre de réclamation de 2016, le LS écrit « qu'en aucun cas il ne saurait accepter une réduction des espaces verts existants à l'heure actuelle sur les terrains appartenant soit à l'Etat, soit à la commune » !

- a) Le conseil échevinal va-t-il tenir compte de nos revendications détaillées ci-dessus dans le cadre d'une révision et de probables modifications du PAG en 2025 ?
- b) Au regard des enjeux climatiques, des besoins des habitants et de la qualité de vie, que pense entreprendre le collège échevinal dès maintenant pour protéger et valoriser les espaces verts du Campus, ainsi que pour valoriser les chemins d'accès existants et créer des sentiers de promenade afin que les habitants puissent en jouir aujourd'hui ?

Une étude globale des espaces verts devrait tenir compte des arbres et des espaces verts à protéger sur le Campus et les intégrer intégralement dans une trame verte.

Nous renvoyons à l'annexe III et la décision du 28 avril 2017 du conseil communal : **PAP Roudebierg LI-10** Il est proposé ... d'intégrer la demande en relation avec les zones de verdure accessibles au public et des aires de jeux dans l'étude globale des espaces verts au Limpertsberg.



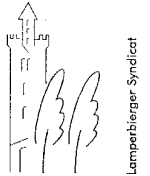
Densité de logements et réflexions urbanistiques afférentes (annexe IV)

PAP NQ SD Li-11 (PAP rue de l'Avenir) et PAP NQ SD LI-10 (PAP Roudebierg)

Nous faisons nôtres les arguments et questions, pertinents et fondamentaux, exposés dans le document joint et qui reflète les prises de position du Syndicat et de résidents, dont l'auteur.

VIII. Ecoles secondaires et délocalisation

- a) Quelles sont les dernières décisions et dates ?
- b) Quelles sont les intentions et ambitions pour les terrains libérés ?



LUGA Limpertsberg quartier satellite

Une exposition sur la place Laurent et une adaptation du dépliant RosaLi sont deux projets pour la promotion du patrimoine rosier et culturel du Lampertsbierg avec la participation de différents acteurs : Lampertsbiurger Syndicat : initiative, concept et coordination ; Lëtzebuerger Rousefrënn : documents et textes ; Lycée de Garçons : production artistique ; Weyerdesign : concept et mise en page de 11 panneaux ; les écoles communales du quartier et des résidents avec les roses dans leur jardins sur rue. Une participation à la semaine de la rose en juin est une contribution au succès de LUGA et à une valorisation du quartier.

- Demande de soutien adressée à la Ville de Luxembourg avec les détails du projet (annexeV)

Au nom des habitants du quartier *Lampertsbierg*, le comité du *Lampertsbiurger Syndicat* remercie Madame le bourgmestre et Mesdames et Messieurs du collège échevinal, pour l'attention qu'ils ont bien voulu apporter aux doléances et questions ci-dessus exposées.

Pour le *Lampertsbiurger Syndicat* a.s.b.l.

Christophe Marinheiro, président

Danièle Elvinger, vice-présidente

Robert Roth, secrétaire

Fabienne Roger, trésorière

Cousin Baya

Elena Furjes

Alexandra Gobran

Marie-Laure Goeres

Jean Lasar

Eugen Odermatt

Manuel Rocas

Jean Wivenes